



VENTES AUX ENCHÈRES
IMMOBILIÈRES DES NOTAIRES

BORDEAUX

20 et 22, rue Villeneuve /
26, rue du D^R Charles Nancel Penard

Ensemble immobilier en monopropriété de 845 m²
en partie loué en plein cœur de Bordeaux :
appartements et commerces, emplacement d'exception

Mis en vente par
Maitre Éric VAN THEMSCHE, Notaire Associé

BORDEAUX, UNE VILLE HISTORIQUE À L'AVENIR RAYONNANT

Bien que surnommée La Belle Endormie, Bordeaux affiche une dynamique remarquable.

Le développement de ses projets urbains et de ses modes de transport, l'essor de ses industries aéronautique et aérospatial, sans oublier son riche patrimoine et sa renommée viticole, en font une ville très prisée et agréable à vivre principalement piétonne.



Situé à deux pas du Triangle d'Or, cet ensemble est placé idéalement entre la place Gambetta, le grand Théâtre et le Palais de Justice. À moins de 6 minutes* à pied, l'Hôtel de Ville, la préfecture, les deux lignes de tramway, plusieurs musées et des parcs, dont la nouvelle Esplanade Charles de Gaulle, s'ajoutent aux attraits de cette adresse privilégiée.

DES APPARTEMENTS ET DES LOCAUX COMMERCIAUX AU CŒUR DE BORDEAUX

L'ensemble immobilier est constitué de deux commerces en pied d'immeuble ainsi que de 13 appartements du studio au 3 pièces dont un duplex.



Au 20, rue Villeneuve, un premier immeuble regroupe un studio libre et des studios loués.

Au 22, rue Villeneuve, des 2 pièces et des studios loués (sauf un studio libre) sont répartis sur le 1^{er} et 2^e étages.

Du 24 au 26, rue Nancel Penard, le rez-de-chaussée est occupé par un local commercial avec une réserve. Ce local est loué et bénéficie d'une bonne visibilité depuis la rue.

Enfin, au 26, rue Nancel Penard, un dernier immeuble de deux étages est composé d'un local commercial loué au rez-de-chaussée

et, en étages, d'appartements du studio au 2 pièces loués ainsi que d'un studio en duplex libre.



107 604 €
H.T ET H.C / AN

VENTE AVEC PRIX DE RÉSERVE
POINT DE DÉPART DES ENCHÈRES : 2 650 000 €

CONSIGNATION : 530 000 €
PAR CHÈQUE DE BANQUE À L'ORDRE DE PARIS NOTAIRES SERVICES
OU PAR VIREMENT À L'ÉTUDE

VISITES UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION SUR immonotairesenchères.com
Le 30/09 de 11h à 13h, le 14 et 21/10 de 11h à 13h et le 8/11 de 11h à 13h

Renseignements juridiques :
M. Olivier Greuet : 01 41 14 29 51 / Olivier.GREUET@alliance.notaires.fr
Maître Éric Van Themsche, Notaire
Alliance Notaires Meudon - 2 bis, avenue Le Corbeiller - 92190 Meudon

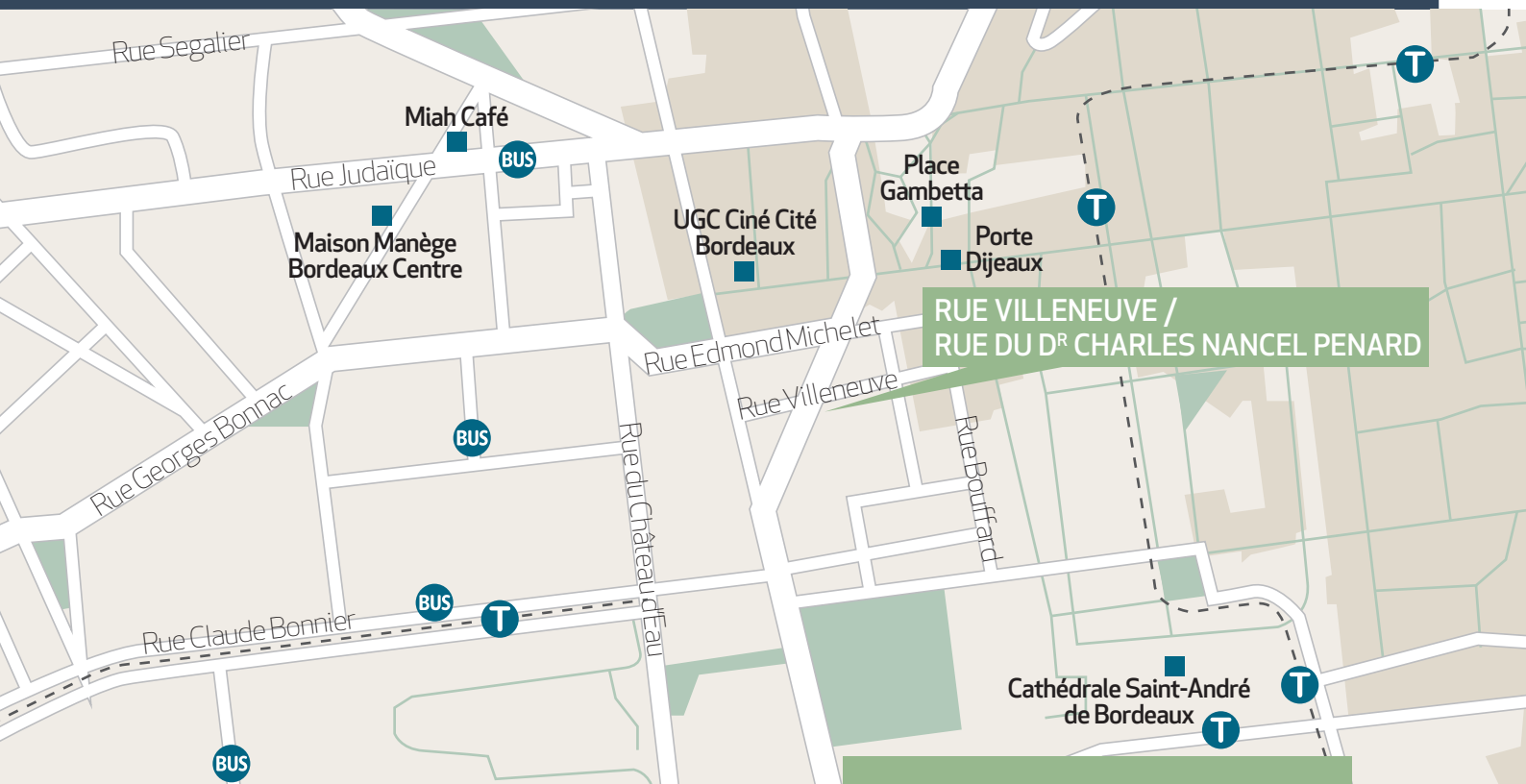
SÉANCE DU
19 NOVEMBRE 2024

9 H 00 dépôt des consignations
10 H 00 début de la vente

LIEU DE VENTE
Chambre de Commerce et d'Industrie,
2, place de la Bourse - 75002 Paris
immonotairesenchères.com

**Pour en savoir plus
sur la vente aux enchères :**
01 44 82 24 82
contact-enchères@paris.notaires.fr

UNE ADRESSE IDÉALEMENT SITUÉE



TRANSPORTS EN COMMUN

- Arrêts d'autobus à 100 m* (lignes 2, 5, 15, 23 et 51)
- Station de tramway « Mériadeck » (ligne A) à 350 m* environ
- Station de tramway « Gambetta Musée des Arts Décoratifs » (ligne B) à 350 m* environ

ACCÈS ROUTIERS

- Accès à l'autoroute A10 à 9 km*
- Accès à l'autoroute A630 à 5,7 km*
- Aéroport de Bordeaux à 25 min*

- Porte Dijeaux à 2 min* à pied
- Place Gambetta à 3 min* à pied
- Musée des Beaux-Arts de Bordeaux à 4 min* à pied
- Hôtel de Ville à 5 min* à pied
- Opéra National de Bordeaux à 5 min* à pied
- Esplanade Charles de Gaulle à 6 min* à pied



Les ventes aux enchères de Paris Notaires Services sont accessibles depuis notre salle de vente virtuelle, trois canaux s'offrent à vous, téléphone, internet et ordre, en plus de notre salle de vente traditionnelle. Retrouvez toutes les informations sur immonotairesenchères.com



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

immonotairesenchères.com
X : @PNS Notaires
01 44 82 24 82

VADE-MECUM DES VENTES AUX ENCHÈRES

POUR ACHETER UN BIEN AUX ENCHÈRES

- Visitez le bien, de manière virtuelle en 3D sur le site immonotairesenchères.com et lors des visites organisées ou privées.
- Consultez le cahier des charges mis à votre disposition par le notaire chargé de la vente.
- Préparez votre financement.
- Vous avez la possibilité de porter vos enchères à distance. Pour toutes les informations pratiques, consultez notre site immonotairesenchères.com.
- Le jour de la vente, déposez auprès du notaire chargé de la vente un chèque du montant de la consignation demandée pour pouvoir ensuite porter les enchères.
- Si vous êtes adjudicataire, vous disposez de 45 ou 60 jours (consulter le cahier des charges) pour régler la totalité du prix et les frais liés à votre achat, et avoir ainsi la jouissance du bien.

POUR VENDRE VOTRE BIEN AUX ENCHÈRES

- Vous choisissez un notaire pour vous conseiller et organiser votre vente aux enchères.
- Votre notaire demande une expertise de votre bien pour en déterminer la valeur et décider ensuite avec vous de votre mode de vente.
- Votre notaire prépare le cahier des charges qui apporte aux enchérisseurs toutes les informations nécessaires sur le bien et précise les conditions de la vente.
- Après la vente, le paiement du prix s'effectue sous 60 jours. Une surenchère est possible jusqu'à 10 jours après la vente.